ISPD Network S.A.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

ISPD NETWORK, S.A.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

ISPD NETWORK,
S.A.
Bilan intermédiaire au 30 juin 2026
(exprimé en euros)

ACTIF	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
ACTIF NON COURANT		**33 049 367**	**33 021 209**	**21 149 981**
Immobilisations incorporelles	**6**	**1 153 871**	**1 521 215**	**1 803 260**
Actifs en cours		1 153 871	1 511 215	154 900
Logiciels		-	10 000	1 648 360
Immobilisations corporelles	**5**	**21 602**	**38 590**	**44 936**
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		21 602	38 590	44 936
Immobilisations en cours et acomptes versés		-	-	-
Participations à long terme dans des sociétés du groupe et des sociétés associées		**31 482 018**	**31 069 528**	**18 923 972**
Instruments de capitaux propres	**9**	27 331 862	27 377 928	15 484 372
Prêts à long terme aux entreprises du groupe et aux entreprises associées	**8.1 et 18**	4 150 156	3 691 600	3 439 600
Placements financiers à long terme	**8,1**	**2 610**	**2 610**	**2 610**
Prêts aux entreprises		2 610	2 610	2 610
Actifs d'impôts différés	**13**	**389 266**	**389 266**	**375 203**
ACTIF COURANT		**4 854 902**	**6 404 834**	**5 999 904**
Stocks		**-**	**-**	**-**
Avances aux fournisseurs Société du groupe		-	-	-
Créances commerciales et autres créances		**3 005 479**	**4 817 980**	**3 819 923**
Créances sur ventes et prestations de services	**8,1**	5 445	107 209	17 737
Clients, sociétés du groupe et sociétés associées	**8.1 et 18**	2 927 652	3 530 915	2 772 656
Effectifs		18 298	1 108	-
Autres créances sur les administrations publiques	**13**	54 084	1 178 748	1 029 530
Participations à court terme dans des sociétés du groupe et des sociétés associées	**8.1 et 18**	**935 239**	**404 898**	**718 690**
Prêts aux entreprises		935 239	404 898	718 690
Placements financiers à court terme		**465 093**	**896 068**	**1 000 300**
Prêts aux entreprises		465 093	896 068	1 000 300
Comptes de régularisation à court terme		**363 277**	**211 466**	**1 485**
Trésorerie et autres actifs liquides équivalents	**8,1**	**85 814**	**74 422**	**459 506**
Trésorerie		85 814	74 422	459 506
TOTAL DE L'ACTIF		**37 904 269**	**39 426 043**	**27 149 885**

ISPD NETWORK, S.A.

Bilan intermédiaire au 30 juin 2026

(exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
CAPITAUX PROPRES		**14 237 970**	**15 967 231**	**3 875 441**
Fonds propres	**11**	**14 237 970**	**15 967 231**	**3 875 441**
Capitale		**819 019**	**819 019**	**819 019**
Capital social inscrit au registre		819 019	819 019	819 019
Réserves	**11,2**	**15 813 212**	**16 287 382**	**6 457 691**
Réserves légales et statutaires		46 282	46 282	46 282
Autres réserves		15 766 930	16 241 100	6 411 409
(Actions et parts propres)		**(665 000)**	**(665 000)**	**(665 000)**
Résultats négatifs des exercices précédents		**-**	**-**	**(2 152 655)**
Résultat de l'exercice	**3**	**(1 729 261)**	**(474 170)**	**(583 614)**
PASSIF NON COURANT		**4 532 979**	**4 575 984**	**4 644 123**
Dettes à long terme	**8,2,2**	**79 825**	**122 830**	**190 969**
Dettes auprès d'établissements de crédit		79 825	122 830	190 969
Autres passifs financiers	**8,2**	-	-	-
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	**8.2 et 18**	**4 453 154**	**4 453 154**	**4 453 154**
PASSIF COURANT		**19 133 320**	**18 882 828**	**18 630 321**
Provisions à court terme		**-**	**-**	**1 389**
Dettes à court terme	**8,2**	**4 993 590**	**5 777 875**	**6 521 088**
Dettes auprès des établissements de crédit		4 936 354	5 602 135	6 262 131
Autres passifs financiers		57 236	175 740	258 957
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	**8.2 et 18**	**12 029 719**	**11 083 392**	**10 413 999**
Dettes commerciales et autres dettes		**2 110 011**	**2 021 561**	**1 693 845**
Fournisseurs	**8,2**	174 788	255 411	321 109
Fournisseurs, sociétés du groupe et sociétés associées	**8.2 et 18**	931 505	965 939	750 759
Créanciers divers	**8,2**	651 897	515 912	372 679
Personnel (rémunérations en souffrance)	**8,2**	147 815	174 097	88 640
Passifs d'impôt courant	**13**	-	-	53 404
Autres dettes envers les pouvoirs publics	**13**	204 006	110 202	107 254
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**37 904 269**	**39 426 043**	**27 149 885**

ISPD NETWORK, S.A.

Compte de résultat intermédiaire

au 30 juin 2026

(en euros)

	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
ACTIVITÉS PERSISTANTES				
Chiffre d'affaires net :	**14**	**1 995 484**	**6 126 211**	**2 516 950**
Ventes		1 842	144 682	99 705
Prestations de services		1 993 642	5 880 662	2 417 245
Perception de dividendes		-	100 867	-
Travaux réalisés par l'entreprise pour son propre compte		**-**	-	**-**
Approvisionnements :		**(36 309)**	**(181 505)**	**(129 814)**
Travaux réalisés par des entreprises tierces		(36 309)	(181 505)	(129 814)
Autres produits d'exploitation :		**832**	**2 244**	**-**
Produits accessoires et autres produits d'exploitation courante		-	-	-
Subventions d'exploitation intégrées au résultat de l'exercice		832	2 244	-
Charges de personnel :	**14**	**(1 492 541)**	**(3 266 208)**	**(1 444 667)**
Salaires, rémunérations et équivalents		(1 253 464)	(2 740 318)	(1 172 551)
Charges sociales		(239 077)	(525 890)	(272 116)
Autres charges d'exploitation		**(1 167 021)**	**(2 399 939)**	**(1 344 980)**
Prestations externes		(1 160 281)	(2 409 861)	(1 313 561)
Impôts		-	(3 334)	(1 250)
Pertes, dépréciations et variation des provisions liées aux opérations commerciales	**8.1.1**	-	28 262	-
Autres charges d'exploitation courantes		(6 740)	(15 006)	(30 169)
Amortissement des immobilisations	**5 et 6**	**(374 332)**	**(680 443)**	**(331 019)**
Dépréciation et résultat des cessions d'immobilisations	**5**	**-**	**-**	**-**
Autres résultats		**(1 724)**	**43 221**	**3 458**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(1 075 611)**	**(356 419)**	**(730 072)**
Produits financiers :	**14**	**57 083**	**75 539**	**132 172**
Provenant de participations dans des instruments de capitaux propres		**-**	**-**	**100 867**
Dans les sociétés du groupe et les sociétés associées		-	-	100 867
Titres négociables et autres instruments financiers		**57 083**	**75 539**	**31 305**
Sociétés du groupe et sociétés associées	**18**	53 985	72 205	30 404
Provenant de tiers		3 098	3 334	901
Charges financières :	**14**	**(327 180)**	**(642 701)**	**(282 922)**
Dettes envers des tiers		(106 902)	(240 718)	(88 297)
Dettes envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	**18**	(220 278)	(401 983)	(194 625)
Différences de change	**12**	**(143 187)**	**584 356**	**566 675**
Dépréciation et résultat sur les cessions d'instruments financiers		**(240 366)**	**(358 257)**	**(269 467)**
RÉSULTAT FINANCIER		**(653 650)**	**(341 063)**	**146 458**
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		**(1 729 261)**	**(697 482)**	**(583 614)**
Impôts sur les bénéfices	**13**		**223 312**	
Autres impôts			-	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**(1 729 261)**	**(474 170)**	**(583 614)**

ISPD NETWORK, S.A.
Tableau des variations des capitaux propres intermédiaires au 30 juin 2026

A) ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTATS	**(1 729 261)**	**(474 170)**	**(583 614)**
Produits et charges imputés directement aux capitaux propres			
B) TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
Transferts vers le compte de résultat			
C) TOTAL DES TRANSFERTS VERS LE COMPTE DE RÉSULTATS			
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	**(1 729 261)**	**(474 170)**	**(583 614)**

B) ÉTAT GLOBAL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves	(Actions et parts propres)	Résultat de l'exercice	Résultats négatifs des exercices antérieurs	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 2025	**819 019**	**6 457 611**	**(665 000)**	**(2 152 655)**	**-**	**4 459 055**
Résultat de l'exercice				(474 170)		(474 170)
Répartition des résultats de l'exercice précédent.		(2 152 655)		2 152 655		-
Autres opérations		11 982 426				11 982 346
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	**819 019**	**16 287 382**	**(665 000)**	**(474 170)**	**-**	**15 967 231**
Résultat de l'exercice				(1 729 261)		(1 729 261)
Répartition des résultats de l'exercice précédent.		(474 170)		474 170		-
Autres opérations						-
SOLDE AU 30 JUIN 2026	**819 019**	**15 813 212**	**(665 000)**	**(1 729 261)**	**-**	**14 237 970**

ISPD NETWORK, S.A.
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026 (exprimé en euros)

ISPD NETWORK, S.A.
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CORRESPONDANT À LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2026 (exprimé en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE	Note	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
A) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		**998 042**	**(133 034)**	**127 220**
Résultat de l'exercice avant impôts		**(1 729 261)**	**(697 482)**	**(583 614)**
Ajustements du résultat		**1 074 048**	**890 133**	**(89 602)**
a) Amortissements des immobilisations	**5 et 6**	374 332	680 443	331 019
b) Ajustements de valeur pour dépréciation		46 066	329 996	269 467
c) Variation des provisions		-	-	-
d) Produits financiers	**14.b**	(57 083)	(176 407)	(132 172)
e) Charges financières	**14.b**	327 180	642 702	282 922
f) Différences de change	**12**	143 187	(584 356)	(566 675)
g) Résultats liés aux sorties et cessions d'instruments financiers		240 366	-	-
h) Autres résultats		-	(2 244)	(274 163)
Variations du fonds de roulement		**1 757 058**	**(160 507)**	**888 733**
a) Créances clients et autres créances		1 820 419	152 936	1 150 993
b) Autres actifs courants		(151 811)	(85 595)	124 386
c) Créanciers et autres dettes		88 450	(227 847)	(386 646)
d) Autres actifs et passifs non courants		-	-	-
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		**(103 803)**	**(165 179)**	**(88 297)**
a) Paiement d'intérêts		(106 902)	(240 718)	(88 297)
b) Encaissement d'intérêts		3 099	75 539	-
B) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		**(742 222)**	**(139 163)**	**(97 927)**
Paiements liés aux investissements		**(742 222)**	**(139 163)**	**7 927**
a) Sociétés du groupe et sociétés associées		-	-	-
b) Immobilisations incorporelles	**6**	10 000	(580 218)	(500 000)
c) Immobilisations corporelles	**5**	-	-	-
d) Autres passifs financiers		-	-	-
e) Sociétés du groupe et sociétés associées		(988 897)	402 073	402 073
f) Autres actifs		236 675	38 982	-
C) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		**(101 241)**	**241 347**	**(241 735)**
Encaissements et décaissements liés aux instruments de passif financier		**(101 241)**	**(343 009)**	**(241 735)**
a) Émission		**(101 241)**	**2 076 874**	**(346 060)**
1. Dettes envers les établissements de crédit		(708 786)	-	147 118
2. Dettes envers des sociétés du groupe et des sociétés associées (+)		726 049	2 076 874	(493 178)
3. Autres		(118 504)	-	-
b) Remboursement et amortissement		**-**	**(2 419 883)**	**104 325**
1. Dettes envers les établissements de crédit		-	(581 017)	-
2. Dettes envers des sociétés du groupe et des sociétés associées (+)		-	(1 838 866)	-
3. Autres		-	-	3 458
4. au titre des dividendes et des rémunérations d'autres instruments de capitaux propres		-	-	100 867
D) EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE		**(143 187)**	**584 356**	**566 675**
E) AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		**11 392**	**(30 850)**	**354 234**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		**74 422**	**105 272**	**105 272**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		**85 814**	**74 422**	**459 506**

ISPD NETWORK, S.A.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026

ISPD Network, S.A.

RAPPORT DE GESTION RELATIF À LA PÉRIODE CLÔTURÉE LE 30 JUIN 2026

NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

a) Constitution et statut juridique

ISPD Network, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », avant de se transformer en société anonyme et de changer de dénomination pour devenir I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination sociale en Antevenio,
S.A. Le 25 novembre 2021, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination en ISPD Network, S.A.

b) Activité et siège social

Son objet social consiste à exercer les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, relèvent des agences de publicité générale ; elle peut ainsi accomplir tout type d'actes, conclure tout type de contrats et effectuer tout type d'opérations et, de manière générale, prendre toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement à la réalisation dudit objet social ou qui sont jugées nécessaires ou opportunes à cette fin. Les activités relevant de son objet social peuvent être exercées en tout ou en partie par la Société, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

Son siège social est situé au 13C, rue Apolonio Morales, à Madrid.

La Société est la société mère d'un groupe de sociétés dont l'activité consiste à mener des activités liées à la publicité sur Internet. Les comptes annuels d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales pour l'exercice 2025 ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère le 26 mars 2026 et déposés au registre du commerce de Madrid.

La Société est cotée sur le marché alternatif français Euronext Growth depuis l'exercice 2007.

La Société entretient un volume important de soldes et de transactions avec les entreprises du groupe auquel elle appartient.

L'exercice social de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

c) Régime juridique

La Société est régie par ses statuts et par la loi en vigueur sur les sociétés de capitaux.

NOTE 2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

a) Image fidèle

Les états financiers intermédiaires correspondant à la période de six mois close le 30 juin 2026 ont été établis à partir des registres comptables de la Société et ont été élaborés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux normes fixées dans le Plan général comptable approuvé par le décret royal n° 1514/2007 du 16 novembre, en appliquant les modifications qui y ont été apportées par le décret royal n° 1159/2010 du 17 septembre et par le décret royal n° 602/2016 du 2 décembre, ainsi que par le décret royal n° 1/2021 du 12 janvier, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie correspondant à l'exercice.

b) Principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires ci-joints ont été établis en application des principes comptables énoncés dans le Code de commerce et dans le Plan général comptable.

Aucun principe comptable ni aucun critère d'évaluation obligatoire ayant une incidence significative n'a été omis lors de leur établissement.

c) Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les états financiers intermédiaires sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Comparaison des informations

Les présents états financiers intermédiaires correspondant à la période de six mois close le 30 juin 2026 présentent, à titre comparatif, les chiffres de l'exercice 2025, qui faisaient partie des comptes annuels de l'exercice 2025 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2026. Par conséquent, les postes des différentes périodes sont comparables et homogènes, à l'exception des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui ne sont pas comparables car ils portent sur une période de 12 mois.

e) Regroupement des postes

Afin de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie, ces états sont présentés sous forme regroupée, les analyses requises figurant dans les notes correspondantes de l'annexe.

f) Responsabilité relative aux informations et aux estimations fournies

La préparation des états financiers intermédiaires ci-joints nécessite de formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les soldes des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses associées reposent sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Les estimations et hypothèses concernées sont révisées en permanence ; les e s révisions des estimations comptables sont comptabilisés au cours de la période au cours de laquelle

elles sont effectuées, si elles n'affectent que cette période, ou au cours de la période de la révision et des périodes futures, si la révision les affecte.

Lors de l'établissement des états financiers intermédiaires au 30 juin 2026, des estimations ont été réalisées pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y figurent. Ces estimations portent essentiellement sur :

L'évaluation des pertes éventuelles liées à la dépréciation de certains actifs (note 4c)

- Évaluation des pertes éventuelles dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des Investissements dans le capital des entreprises du groupe, des entreprises multigroupes et des entreprises associées, pour laquelle des projections de flux de trésorerie futurs ont été utilisées, avec des taux de rendement, des taux d'actualisation et d'autres variables et hypothèses établies par la direction de la Société qui justifient l'évaluation de cet investissement (notes 4e)
- Durée d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles (notes 4a et 4b)
- Le montant de certaines provisions (note 4i)

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base de la meilleure estimation disponible au 30 juin 2026, il se pourrait que la mise à disposition d'informations supplémentaires ou que des faits et circonstances externes obligent à modifier les hypothèses utilisées pour réaliser ces estimations comptables au cours des exercices à venir, ce qui serait effectué de manière prospective, en comptabilisant les effets du changement d'estimation dans le compte de résultat correspondant.

Outre le processus d'estimations systématiques et leur révision périodique, certains jugements de valeur sont formulés, notamment ceux relatifs à l'évaluation de la dépréciation éventuelle des actifs, des provisions et des passifs éventuels.

g) <u>Entreprise en activité</u>

Il ressort du bilan ci-joint au 30 juin 2026 que la Société présente une trésorerie d'exploitation négative d'un montant de 14,2 millions d'euros, contre une trésorerie d'exploitation négative de 12,4 millions d'euros au 31 décembre 2025.

La Société a évalué sa capacité à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en fonctionnement, en tenant compte de toutes les informations disponibles concernant l'avenir, couvrant au moins les douze mois suivant la date de clôture. À l'issue de cette analyse, aucune incertitude significative susceptible de susciter des doutes importants quant à la continuité de la Société n'a été identifiée, sur la base des facteurs suivants :

1. Solde intra-groupe : le bilan fait apparaître un passif courant intra-groupe de plus de 13 millions d'euros, renouvelé tacitement chaque année, ce qui réduit considérablement la trésorerie disponible. Ces dettes intra-groupe offrent, si nécessaire, une certaine flexibilité quant à leur échéancier. Par conséquent, leur impact sur la trésorerie réelle de la Société est limité et ne compromet pas sa capacité à poursuivre son activité.
2. Situation patrimoniale : Au 30 juin 2026, la Société présente des capitaux propres positifs d'un montant de 14,2 millions d'euros, ce qui reflète sa solvabilité patrimoniale. Par conséquent, la disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans que cela n'affecte la stabilité de la Société.

En conséquence, les administrateurs de la Société ont établi les présents états financiers intermédiaires selon le principe de l'entreprise en activité.

NOTE 3. RÉPARTITION DU RÉSULTAT

La proposition de répartition du résultat réalisé par la Société au cours de l'exercice 2025, formulée par le Conseil d'administration et approuvée par l'Assemblée générale des actionnaires en date du 29 juin 2026, est la suivante :

Base de répartition	**2025**
Compte de résultat (perte)	(474 170)
Total	(474 170)
Affectation	**(474 170)**
Aux réserves	(474 170)
Total	**(474 170)**

NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation utilisées par la Société pour l'établissement de ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2026, conformément à celles établies par le Plan général comptable, ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les biens compris dans les immobilisations incorporelles sont évalués à leur coût, qu'il s'agisse du prix d'acquisition ou du coût de production, diminué de l'amortissement cumulé correspondant (calculé en fonction de leur durée de vie utile) et des pertes de valeur qu'ils ont pu subir, le cas échéant.

Ils sont évalués à leur coût de production ou à leur prix d'acquisition, diminué de l'amortissement cumulé et du montant cumulé des pertes de valeur.

Logiciels

Les licences d'applications informatiques acquises auprès de tiers ou les logiciels développés en interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés pour les acquérir ou les développer, et les rendre opérationnels.

Les applications informatiques sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des logiciels engagés au cours de la période sont comptabilisés dans le compte de résultat.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, net de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation comptabilisées.

Les frais d'entretien et de maintenance engagés au cours de la période sont imputés au compte de résultat. Les coûts de rénovation, d'extension ou d'amélioration des immobilisations corporelles, qui représentent une augmentation de la capacité, de la productivité ou un allongement de la durée de vie utile, sont capitalisés en tant que plus-value des biens correspondants, une fois que les valeurs comptables des éléments remplacés ont été radiées.

Les impôts indirects grevant les éléments de l'immobilisation corporelle ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement récupérables auprès du Trésor public.

Les immobilisations corporelles, nettes, le cas échéant, de leur valeur résiduelle, sont amorties en répartissant linéairement le coût des différents éléments qui les composent sur la durée de vie utile estimée, qui correspond à la période pendant laquelle la Société prévoit de les utiliser, selon le tableau suivant :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	20	5	20	5	20	5
Mobilier	10	10	10	10	10	10
Matériel informatique	25	4	25	4	25	4
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10	20-10	5-10	20-10	5-10

La valeur comptable d'un élément d'immobilisations corporelles est radiée des comptes en cas de cession ou de sortie par tout autre moyen, ou lorsqu'aucun bénéfice ou rendement économique futur n'est attendu de son utilisation, de sa cession ou de sa sortie par tout autre moyen.

La perte ou le gain résultant de la sortie comptable d'un élément d'immobilisations corporelles est déterminé comme étant la différence entre le montant net, le cas échéant, du produit de sa cession ou de sa sortie par un autre moyen, s'il existe, et la valeur comptable de l'élément, et il est comptabilisé dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel il se produit.

Les investissements réalisés par la Société dans des locaux loués, qui ne sont pas séparables de l'actif loué, sont amortis en fonction de leur durée de vie utile, qui correspond à la plus courte des deux durées suivantes : la durée du contrat de location, y compris la période de renouvellement lorsqu'il existe des éléments probants indiquant que celui-ci aura lieu, et la durée de vie économique de l'actif.

c) Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Une perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est comptabilisée lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

À cette fin, au moins à la clôture de l'exercice, la Société évalue, au moyen du « test de dépréciation » ( ), s'il existe des indices laissant supposer qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle, à durée de vie indéfinie, ou, le cas échéant, une unité génératrice de trésorerie, pourrait avoir subi une dépréciation, auquel cas elle procède à l'estimation de sa valeur recouvrable en effectuant les corrections de valeur correspondantes.

Les calculs de dépréciation des éléments d'immobilisations corporelles sont effectués de manière individuelle. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque bien pris individuellement, on procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément d'immobilisation.

Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable ainsi augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Cette reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en produit dans le compte de résultat.

d) <u>Contrats de location et autres opérations de nature similaire</u>

La Société classe un contrat de location en tant que contrat de location-financement lorsque les conditions économiques du contrat de location indiquent que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat lui ont été transférés. Si les conditions du contrat de location ne sont pas remplies pour qu'il soit considéré comme un contrat de location-financement, celui-ci sera alors considéré comme un contrat de location simple.

d.1) Contrat de location-financement

Dans le cadre des opérations de crédit-bail où la Société agit en tant que preneur, celle-ci comptabilise un actif au bilan en fonction de la nature du bien faisant l'objet du contrat, ainsi qu'un passif d'un montant équivalent, correspondant à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée, au début du contrat, des paiements minimaux convenus, y compris l'option d'achat. Ne sont pas inclus les loyers à caractère conditionnel, le coût des services et les taxes répercutées par le bailleur. La charge financière est imputée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elle est due, en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les loyers à caractère conditionnel sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
Les actifs comptabilisés au titre de ce type d'opérations sont amortis selon les mêmes critères que ceux appliqués à l'ensemble des immobilisations corporelles (ou incorporelles), en fonction de leur nature.

d.2) Contrat de location simple

Les charges découlant des contrats de location simple sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

e) <u>Instruments financiers</u>

La Société, lors de la comptabilisation initiale, classe les instruments financiers en tant qu'actif

financier, passif financier ou instrument de capitaux propres, en fonction de la substance économique de la transaction, et en tenant compte des définitions d'actif financier, de passif financier et d'instrument de capitaux propres du référentiel d'information financière qui lui est a ment applicable, tel que décrit dans la note 2.

La comptabilisation d'un instrument financier intervient dès lors que la Société devient partie prenante à celui-ci, que ce soit en tant qu'acquéreur, détenteur ou émetteur.

e.1) Actifs financiers

La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique qu'elle leur applique et des caractéristiques des flux de trésorerie liés à l'instrument.

Le modèle économique est déterminé par la direction de la Société et reflète la manière dont celle-ci gère conjointement chaque groupe d'actifs financiers afin d'atteindre un objectif commercial précis. Le modèle économique que la Société applique à chaque groupe d'actifs financiers correspond à la manière dont elle gère ces derniers dans le but d'obtenir des flux de trésorerie.

Lorsqu'elle classe ses actifs, la Société tient également compte des caractéristiques des flux de trésorerie que ceux-ci génèrent. Plus précisément, elle distingue les actifs financiers dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie correspondant à des encaissements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû (ci-après dénommés « actifs répondant au critère UPPI ») des autres actifs financiers (ci-après dénommés « actifs ne répondant pas au critère UPPI »).

Plus précisément, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes :

e.1.1) Actifs financiers au coût amorti

Il s'agit d'actifs financiers auxquels la Société applique un modèle économique visant à percevoir les flux de trésorerie découlant de l'exécution du contrat, et dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui ne constituent que des recouvrements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû, même si l'actif est admis à la négociation sur un marché organisé ; il s'agit donc d'actifs qui répondent au critère UPPI (actifs financiers dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui constituent des recouvrements de principal et d'intérêts sur le montant du principal restant dû).

La Société considère que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier correspondent uniquement aux recouvrements du principal et des intérêts sur le montant du principal restant dû, lorsque ceux-ci sont propres à un prêt ordinaire ou classique, même si l'opération est conclue à un taux d'intérêt nul ou inférieur à celui du marché. La Société considère que ne répondent pas à ce critère, et ne les classe donc pas dans cette catégorie, les actifs financiers convertibles en instruments de capitaux propres de l'émetteur, les prêts à taux d'intérêt variables inverses (c'est-à-dire un taux qui présente une relation inverse avec les taux d'intérêt du marché) ; ou ceux pour lesquels l'émetteur peut différer le paiement des intérêts si ce paiement venait à affecter sa solvabilité, sans que les intérêts différés ne génèrent d'intérêts

supplémentaires.

Lorsqu'elle évalue si elle applique le modèle économique de recouvrement des flux de trésorerie contractuels à un groupe d'actifs financiers, ou si, au contraire, elle applique un autre modèle économique, la Société prend en considération le calendrier, la fréquence et la valeur des ventes qui ont lieu et qui ont eu lieu par le passé au sein de ce groupe d'actifs financiers. Les ventes en elles-mêmes ne déterminent pas le modèle économique et ne peuvent donc pas être considérées isolément. Par conséquent, l'existence de ventes ponctuelles au sein d'un même groupe d'actifs financiers ne détermine pas un changement de modèle économique pour le reste des actifs financiers inclus dans ce groupe. Pour évaluer si ces ventes entraînent un changement de modèle économique, la Société tient compte des informations disponibles sur les ventes passées et sur les ventes futures attendues pour un même groupe d'actifs financiers. La Société tient également compte des conditions qui prévalaient au moment où les ventes passées ont eu lieu et des conditions actuelles, lorsqu'elle évalue le modèle économique qu'elle applique à un groupe d'actifs financiers.

De manière générale, cette catégorie comprend les créances issues d'opérations commerciales et les créances issues d'opérations non commerciales :

- Créances résultant d'opérations commerciales : il s'agit des actifs financiers résultant de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités courantes de l'entreprise, dont le paiement est différé.

- Créances liées à des opérations non commerciales : il s'agit des actifs financiers qui, n'étant ni des instruments de capitaux propres ni des dérivés, n'ont pas d'origine commerciale et dont les montants à recouvrer sont déterminés ou déterminables, provenant d'opérations de prêt ou de crédit accordées par la Société.

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Nonobstant ce qui précède, les créances issues d'opérations commerciales dont l'échéance n'excède pas un an et qui ne sont pas assorties d'un taux d'intérêt contractuel sont initialement évaluées à leur valeur nominale, à condition que l'effet de la non-actualisation des flux de trésorerie ne soit pas significatif, auquel cas elles continueront d'être évaluées ultérieurement à ce montant, sauf en cas de dépréciation.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. Les intérêts courus sont comptabilisés dans le compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, la Société procède aux corrections de valeur pour dépréciation appropriées dès lors qu'il existe des indications objectives selon lesquelles la valeur d'un actif financier, ou d'un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque similaires et évalués collectivement, s'est dépréciée à la suite d'un ou plusieurs événements survenus après sa comptabilisation initiale, entraînant une réduction ou un retard dans l'encaissement des flux de trésorerie futurs estimés, pouvant résulter de l'insolvabilité du débiteur.

Les corrections de valeur pour dépréciation sont comptabilisées en fonction de la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle, à la clôture de l'exercice, des flux de trésorerie futurs qu'ils sont estimés générer (y compris ceux provenant de la réalisation de garanties réelles et/ou personnelles), actualisés au taux d'intérêt effectif calculé à le moment de leur comptabilisation initiale. Pour les actifs financiers à taux d'intérêt variable, la Société utilise le taux d'intérêt effectif qui, conformément aux conditions contractuelles de l'instrument, doit être appliqué à la date de clôture de l'exercice. Ces corrections sont comptabilisées dans le compte de résultat.

e.1.2) Actifs financiers évalués au coût

Cette catégorie comprend les actifs financiers suivants :

- Les participations dans le capital des entreprises du groupe, des entreprises multigroupes et des entreprises associées.

- Les autres investissements en instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée par référence à un marché actif, ou ne peut être estimée de manière fiable, ainsi que les dérivés dont ces investissements constituent les sous-jacents.

- Les actifs financiers hybrides dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable, sauf s'ils répondent aux critères permettant de les classer comme actifs financiers au coût amorti.

- Les apports effectués dans des comptes de participation et autres montages similaires.

- Les prêts participatifs dont les intérêts ont un caractère contingent, soit parce qu'un taux d'intérêt fixe ou variable est convenu sous réserve de la réalisation d'un objectif par l'emprunteur (par exemple, la réalisation de bénéfices), soit parce qu'ils sont calculés en fonction de l'évolution de l'activité de celui-ci.

- Tout actif financier qui, initialement, aurait pu être classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une estimation fiable de la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Les honoraires versés aux conseillers juridiques ou à d'autres professionnels intervenant dans l'acquisition de l'actif sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. De même, les frais générés en interne lors de l'acquisition de l'actif ne sont pas comptabilisés comme une augmentation de la valeur de l'actif, mais sont enregistrés dans le compte de résultat. Dans le cas d'investissements réalisés avant qu'ils ne soient considérés comme des participations dans une entreprise du groupe, d'un groupe multiple ou une entreprise associée, la valeur comptable qu'ils avaient immédiatement avant que l'actif ne puisse bénéficier de cette qualification est considérée comme le coût de cet investissement.

Les instruments de capitaux propres classés dans cette catégorie sont évalués à leur coût, diminué, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation.

Les apports effectués dans le cadre d'un contrat de compte de participation et d'autres contrats similaires sont évalués à leur coût, majoré ou diminué, respectivement, du bénéfice ou de la perte revenant à l'entreprise en tant que participant non gestionnaire, et diminué, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation.

Ce même critère s'applique aux prêts participatifs dont les intérêts sont de nature contingente, soit parce qu'un taux d'intérêt fixe ou variable est convenu sous réserve de la réalisation d'un objectif par l'entreprise emprunteuse, soit parce qu'ils sont calculés exclusivement en fonction de l'évolution de l'activité de ladite entreprise. Si, outre un intérêt conditionnel, le prêt comprend un intérêt fixe irrévocable, ce dernier est comptabilisé en produit financier au fur et à mesure de sa constitution. Les frais de transaction sont imputés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de vie du prêt participatif.

Au moins à la clôture de l'exercice, la Société procède aux corrections de valeur nécessaires dès lors qu'il existe des indications objectives que la valeur comptable d'un placement n'est pas recouvrable.

Le montant de la correction de valeur est calculé comme étant la différence entre sa valeur comptable et la valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs découlant de l'investissement, qui, dans le cas des instruments de capitaux propres, est calculée soit en estimant les flux de trésorerie attendus à la suite de la distribution de dividendes par l'entité détenue et de la cession ou de la sortie comptable de l'investissement dans celle-ci, soit par l'estimation de sa part dans les flux de trésorerie que l'entité détenue devrait générer, provenant tant de ses activités courantes que de sa cession ou de sa radiation.

La comptabilisation des corrections de valeur pour dépréciation et, le cas échéant, leur reprise, seront enregistrées respectivement en charges ou en produits dans le compte de résultat. La reprise de la dépréciation sera limitée à la valeur comptable de la participation qui aurait été comptabilisée à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été enregistrée.

Toutefois, dans les cas où un investissement a été réalisé dans l'entreprise avant sa classification en tant qu'entreprise du groupe, multigroupe ou associée, et avant cette classification, et où des ajustements de valeur imputés directement aux capitaux propres auraient été effectués à la suite de cet investissement, ces ajustements sont maintenus après la classification jusqu'à la cession ou la sortie de la participation, moment auquel ils sont comptabilisés dans le compte de résultat, ou jusqu'à ce que les circonstances suivantes se produisent :

- Dans le cas d'ajustements de valeur antérieurs liés à des réévaluations de l'actif, les corrections de valeur pour dépréciation sont comptabilisées en contrepartie du poste de capitaux propres jusqu'à concurrence du montant des réévaluations

comptabilisées antérieurement, et l'excédent, le cas échéant, est comptabilisé dans le compte de résultat. La correction de valeur pour dépréciation imputée directement aux capitaux propres ne fait pas l'objet d'une reprise.

- Dans le cas d'ajustements de valeur antérieurs liés à des dépréciations, lorsque la valeur recouvrable devient par la suite supérieure à la valeur comptable des placements, cette dernière est augmentée, dans la limite de la dépréciation en , au débit du poste des capitaux propres qui a enregistré les ajustements de valeur antérieurs, et à partir de ce moment, le nouveau montant ainsi obtenu est considéré comme le coût du placement. Toutefois, lorsqu'il existe des indications objectives d'une dépréciation de la valeur de la participation, les pertes cumulées directement dans les capitaux propres sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les critères d'évaluation des participations dans le capital des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises sont détaillés dans la section suivante.

(a) Participations dans le capital des sociétés du groupe, des sociétés associées et des sociétés multigroupes

Sont considérées comme des sociétés du groupe celles qui sont liées à la Société par une relation de contrôle, et comme des sociétés associées celles sur lesquelles la Société exerce une influence notable. Par ailleurs, la catégorie des entreprises multigroupes comprend les sociétés sur lesquelles, en vertu d'un accord, un contrôle conjoint est exercé avec un ou plusieurs partenaires. Ces participations sont initialement évaluées à leur coût, qui correspond à la juste valeur de la contrepartie versée, majorée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Dans les cas où la Société a acquis des participations dans des entreprises du groupe par le biais d'une fusion, d'une scission ou d'un apport en nature, si celles-ci lui confèrent le contrôle d'une activité, elle évalue la participation selon les critères établis par les règles particulières applicables aux transactions avec des parties liées, prévues au paragraphe 2 de la NRV 21 « Opérations entre entreprises du groupe », en vertu desquelles celles-ci doivent être évaluées à la valeur qu'elles apportaient aux comptes annuels consolidés, établis selon les critères fixés par le Code de commerce, du groupe ou sous-groupe principal dont fait partie la société acquise, dont la société mère est espagnole. En l'absence de comptes annuels consolidés, établis selon les principes du Code de commerce, dont la société mère soit espagnole, ces participations seront intégrées à la valeur qu'elles apportaient aux comptes annuels individuels de la société apporteuse.

Leur évaluation ultérieure s'effectue à leur coût, diminué, le cas échéant, du montant cumulé des corrections de valeur pour dépréciation. Ces corrections sont calculées comme la différence entre leur valeur comptable et leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme le montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'investissement. Sauf preuve contraire concernant la valeur recouvrable, on prend en considération les capitaux propres de l'entité détenue, corrigés des plus-values latentes existant à la date de l'évaluation.

Dans le cas où l'entreprise détenue détient elle-même une participation dans une autre société, c'est la situation nette telle qu'elle ressort des comptes annuels

consolidés qui est prise en compte.

Les variations de valeur résultant de corrections de valeur pour dépréciation et, le cas échéant, leur reprise, sont comptabilisées respectivement en charges ou en produits dans le compte de résultat.

e.1.3) Sortie d'actifs financiers

Les actifs financiers sont sortis du bilan, conformément au Cadre conceptuel comptable du Plan général comptable, approuvé par le décret royal n° 1514/2007 du 16 novembre, en tenant compte de la réalité économique des transactions et non pas uniquement de la forme juridique des contrats qui les régissent. Plus précisément, la sortie d'un actif financier est comptabilisée, en totalité ou en partie, lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif ont expiré ou lorsqu'ils sont transférés, à condition que ce transfert implique le transfert substantiel des risques et avantages inhérents à sa propriété. La Société considère que les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été cédés de manière substantielle lorsque son exposition à la variation des flux de trésorerie cesse d'être significative par rapport à la variation totale de la valeur actuelle des flux de trésorerie nets futurs associés à l'actif financier.

Si la Société n'a ni cédé ni conservé de manière substantielle les risques et avantages liés à l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé lorsqu'elle ne conserve plus le contrôle. Si la Société conserve le contrôle de l'actif, elle continue de le comptabiliser pour le montant auquel elle est exposée aux variations de valeur de l'actif cédé, c'est-à-dire en raison de son implication continue, et comptabilise le passif associé.

La différence entre la contrepartie reçue, nette des coûts de transaction attribuables, en tenant compte de tout nouvel actif obtenu moins tout passif pris en charge, et la valeur comptable de l'actif financier transféré, majorée de tout montant cumulé ayant été comptabilisé directement en capitaux propres, détermine le profit ou la perte résultant de la sortie de l'actif financier et fait partie du résultat de l'exercice au cours duquel elle survient.

La Société ne décomptabilise pas les actifs financiers dans le cadre de cessions où elle conserve substantiellement les risques et avantages inhérents à leur propriété, tels que l'escompte de effets, les opérations d'« affacturage avec recours », les ventes d'actifs financiers assorties d'un accord de rachat à un prix fixe ou au prix de vente majoré d'un intérêt, ainsi que les titrisations d'actifs financiers dans lesquelles les sociétés conservent des financements subordonnés ou d'autres types de garanties qui absorbent substantiellement toutes les pertes attendues. Dans ces cas, les sociétés comptabilisent un passif financier d'un montant égal à la contrepartie reçue.

e.2) Passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent la dette financière, les dettes commerciales et les autres dettes. Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés des coûts de transaction, sauf si la société a désigné un passif financier à la juste

valeur par le biais du compte de résultat.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVTPL), qui sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur, les pertes ou gains étant comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Il n'existe aucun passif évalué ultérieurement à sa juste valeur par le biais du compte de résultat.

f) Transactions, soldes et flux en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros, en utilisant les taux de change au comptant en vigueur aux dates auxquelles elles sont effectuées.

À la clôture de chaque période, les actifs et passifs non monétaires évalués à leur juste valeur sont évalués en appliquant le taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur, c'est-à-dire à la clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou gains résultant des variations de valeur d'un élément non monétaire sont comptabilisés directement en capitaux propres, tout écart de change est également comptabilisé directement en capitaux propres. En revanche, lorsque les pertes ou gains résultant des variations de valeur d'un élément non monétaire sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice, tout écart de change est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères ont été convertis en euros en appliquant le taux en vigueur à la clôture de l'exercice, tandis que les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique ont été convertis en appliquant le taux de change en vigueur à la date à laquelle les transactions ont eu lieu.

Les écarts positifs et négatifs résultant du règlement des transactions en devises étrangères et de la conversion en euros des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés en résultat.

g) Impôts sur les bénéfices

De l'exercice 2013 à l'exercice 2016, les sociétés du Groupe domiciliées en Espagne étaient imposées dans le cadre du régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dont la Société est la société mère.

Le 30 décembre 2016 s'est tenue une réunion du conseil d'administration au cours de laquelle il a été indiqué que la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») détient 83,09 % du capital social d'ISPD Network (voir note 11), et qu'en vertu des dispositions de l'article 61.3 de la loi n° 27/2014 du 27 novembre relative à l'impôt sur les sociétés, et étant donné que la société ISPD Network S.A. a perdu son statut d'entité du groupe fiscal n° 0212/2013, ISP ayant acquis une participation dans celle-ci supérieure à 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il est décidé d'intégrer la société, avec effet à compter de la période d'imposition débutant le 1er janvier 2017, en tant que société dépendante au sein du groupe fiscal n° 265/10, dont l'entité est ISP.

La charge ou le produit d'impôt sur les bénéfices est calculé en additionnant la charge ou le produit d'impôt courant et la partie correspondant à la charge ou au produit d'impôt différé.

L'impôt courant correspond au montant résultant de l'application du taux d'imposition à la base imposable de l'exercice. Les déductions et autres avantages fiscaux sur le montant de l'impôt, à l'exclusion des retenues à la source et des acomptes provisionnels, ainsi que les pertes fiscales compensables des exercices antérieurs et effectivement utilisées au cours de l'exercice, entraîneront une diminution du montant de l'impôt courant.

Pour sa part, la charge ou le produit d'impôt différé correspond à la comptabilisation et à la reprise des actifs d'impôt différé liés aux différences temporaires déductibles, au droit de compenser des pertes fiscales au cours d'exercices ultérieurs et aux déductions et autres avantages fiscaux non utilisés restant à appliquer, ainsi qu'aux passifs d'impôt différé liés aux différences temporaires imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon les taux d'imposition attendus au moment de leur reprise.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles résultant de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable et qui ne constitue pas un regroupement d'entreprises.

Conformément au principe de prudence, les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est jugé probable que des bénéfices futurs permettant leur utilisation seront réalisés. Sans préjudice de ce qui précède, les actifs d'impôt différé correspondant à des différences temporaires déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une opération qui n'affecte ni le résultat fiscal ni le résultat comptable et qui ne constitue pas un regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés.

Tant les charges que les produits d'impôt courant et différé sont comptabilisés dans le compte de résultat. Toutefois, les actifs et passifs d'impôt courant et différé liés à une transaction ou à un événement comptabilisé directement dans un poste des capitaux propres sont comptabilisés au débit ou au crédit de ce poste.

À chaque clôture comptable, les impôts différés comptabilisés sont réexaminés afin de vérifier qu'ils restent valables, et les corrections nécessaires y sont apportées. De même, les actifs d'impôts différés comptabilisés et ceux qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant sont évalués ; les actifs comptabilisés sont décomptabilisés s'il n'est plus probable qu'ils puissent être récupérés, ou tout actif de cette nature non comptabilisé auparavant est comptabilisé, dans la mesure où il devient probable qu'il puisse être récupéré grâce à des avantages fiscaux futurs.

h) <u>Produits et charges</u>

Conformément au décret royal n° 1/2021 du 12 janvier, modifiant le Plan général comptable, la Société comptabilise les produits résultant de l'exercice normal de son activité lorsque le transfert de contrôle des biens ou services engagés envers les clients a lieu. À ce moment-là, l'entreprise évalue le produit à hauteur du montant reflétant la contrepartie à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Les produits sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle

des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, la comptabilisation des produits doit suivre un modèle en cinq étapes permettant de déterminer le moment où ils doivent être comptabilisés, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations d'exécution prévues dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Comptabiliser les produits au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client, et pour le montant que l'entité s'attend à avoir le droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une période donnée, de manière à refléter l'exécution par l'entité de son obligation contractuelle ; soit à un moment donné, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix total de transaction d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution en fonction de leurs prix de vente relatifs respectifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Les produits d'exploitation sont comptabilisés à un moment donné ou au fil du temps, lorsque (ou au fur et à mesure que) la Société s'acquitte de ses obligations de performance en transférant les biens ou services promis à ses clients.

La Société comptabilise les passifs contractuels liés aux obligations de performance non remplies et présente ces montants en tant qu'autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si la Société remplit une obligation de performance avant de recevoir la contrepartie, elle comptabilise un actif contractuel ou une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faille ou non plus que le simple écoulement du temps avant que la contrepartie ne devienne exigible.

Un actif est comptabilisé au titre des coûts supplémentaires engagés pour obtenir des contrats avec des clients, dont le recouvrement est escompté, et il est amorti de manière systématique dans le compte de résultat consolidé au fur et à mesure que les produits liés à cet actif sont comptabilisés. L'application de la nouvelle norme n'a pas d'incidence significative.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au moment de l'utilisation du service ou lorsqu'elles sont engagées.

i) <u>Provisions et éventualités</u>

Les obligations existant à la clôture de l'exercice, résultant d'événements passés susceptibles d'entraîner des pertes patrimoniales pour la Société, et dont le montant ou la date de règlement sont indéterminés, sont comptabilisées au bilan en tant que provisions et évaluées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour régler l'obligation ou la transférer à un tiers.

La pratique suivie par la Société en matière de provisions et de passifs éventuels est la suivante :

i.1) Provisions

Soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou la date de règlement sont indéterminés.

i.2) Passifs éventuels

Obligations éventuelles résultant d'événements passés, dont la réalisation future dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté de la Société.

Les ajustements résultant de la mise à jour de la provision sont comptabilisés en charges financières au fur et à mesure qu'ils sont comptabilisés. Dans le cas des provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, et à condition que l'effet financier ne soit pas significatif, aucune actualisation n'est effectuée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée en tant qu'actif, s'il n'existe aucun doute quant à la perception de ce remboursement.

j) Éléments patrimoniaux de nature environnementale

De par la nature de son activité, la Société ne dispose d'aucun actif et n'a engagé aucune dépense visant à minimiser l'impact environnemental ainsi qu'à protéger et améliorer l'environnement. De même, il n'existe aucune provision pour risques, charges ou éventualités liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

k) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur, à condition que cette juste valeur ait pu être évaluée de manière suffisamment fiable, avec les exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente : ils sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

- Actifs et passifs d'impôts différés : ils sont évalués au montant que l'on s'attend à récupérer ou à payer, selon les taux d'imposition qui s'appliqueront au cours des exercices au cours desquels les actifs devraient être réalisés ou les passifs payés, sur la base de la réglementation en vigueur ou approuvée mais en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.
- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à la valeur actuelle des prestations promises, diminuée de la juste valeur des actifs affectés aux engagements qui serviront à régler ces obligations.

- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de

résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.

- Actifs reçus à titre d'indemnisation au titre de contingences et d'incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués de manière cohérente avec l'élément à l'origine de la contingence ou de l'incertitude.

- Droits rachetés comptabilisés en immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la durée contractuelle restante jusqu'à leur échéance.
- Obligations qualifiées de contingences : elles sont comptabilisées en tant que passif à la juste valeur de la prise en charge de ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être évaluée avec une fiabilité suffisante, même s'il n'est pas probable que le règlement de l'obligation entraîne une sortie de ressources économiques.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis, diminuée de celle des passifs pris en charge, est comptabilisé en tant que fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis, diminué de celui des passifs pris en charge, s'est avéré supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excédent a été comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ce produit, il a été vérifié à nouveau si tant les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge que le coût du regroupement d'entreprises avaient été correctement identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis au titre du coût du regroupement d'entreprises, ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs repris, sont comptabilisés conformément aux règles d'enregistrement et d'évaluation applicables en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

l) Transactions entre parties liées

De manière générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction avec des parties liées sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Le cas échéant, si le prix convenu dans le cadre d'une opération s'écarte de sa juste valeur, la différence est comptabilisée en fonction de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux dispositions des normes applicables.

m) Tableaux des flux de trésorerie

Dans les tableaux des flux de trésorerie, les termes suivants sont utilisés dans le sens indiqué ci-dessous :

Trésorerie ou équivalents de trésorerie : la trésorerie comprend à la fois les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui s'inscrivent dans le cadre de la gestion normale de la trésorerie de la Société, sont convertibles en trésorerie, ont des échéances initiales ne dépassant pas trois mois et sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Flux de trésorerie : entrées et sorties de trésorerie ou d'autres moyens équivalents, ces derniers étant définis comme des placements à échéance inférieure à trois mois, hautement liquides et présentant un faible risque de variation de valeur.

Activités d'exploitation : il s'agit des activités qui constituent la principale source de produits courants de la Société, ainsi que d'autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.

Activités d'investissement : il s'agit de l'acquisition, de la cession ou de la disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et d'autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.

Activités de financement : activités qui entraînent des variations de la taille et de la composition des capitaux propres et des passifs de nature financière.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail et les mouvements des immobilisations corporelles sont les suivants :

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Transferts	31/12/2025	Entrées	Sorties	30/06/2026
Coût :								
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	525 034	9 861	(392 117)	-	142 778	-	-	142 778
	525 034	**9 861**	**(392 117)**	**-**	**142 778**	**-**	**-**	**142 778**
Amortissement cumulé :								
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(469 665)	(26 640)	392 117	-	(104 188)	(16 988)	-	(121 176)
	(469 665)	**(26 640)**	**392 117**	**-**	**(104 188)**	**(16 988)**	**-**	**(121 176)**
Provision pour dépréciation :								
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles, nettes	**55 369**	**(16 779)**	**-**	**-**	**38 590**	**(16 988)**	**-**	**21 602**

Au cours des six premiers mois de 2026, aucun actif n'a été radié. Les radiations correspondant à 2025 concernent des actifs entièrement amortis, d'une valeur de 392 117 euros

Éléments entièrement amortis et en service

La ventilation par rubrique des actifs entièrement amortis et en service est présentée ci-dessous, avec indication de leur valeur d'acquisition :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 789	-	392 117
	2 789	-	392 117

Au cours de l'année 2025, tous les actifs entièrement amortis ont été radiés afin d'améliorer l'efficacité des activités de la société.

Autres informations

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la Société ne détient aucun élément d'immobilisations corporelles acquis auprès de sociétés du groupe, ni aucun élément d'immobilisations corporelles situé hors du territoire espagnol.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'existait aucun engagement ferme d'achat concernant l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les biens de la Société sont couverts par une police d'assurance. Les administrateurs de la Société estiment que cette police couvre suffisamment les risques liés aux immobilisations corporelles.

NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le détail et les mouvements des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Transferts	31/12/2025	Entrées	Sorties	Transferts	30/06/2026
Coût :									
Logiciels	2 176 744	5 120	(149 989)	35 772	2 067 647	-	-	-	2 067 647
Immobilisations en cours	485 674	10 000	-	(485 674)	10 000	-	(10 000)	-	-
Actifs développés en interne*	180 854	-	-	460 132	640 986	-	-	-	640 986
	2 843 272	**15 120**	**(149 989)**	**10 230**	**2 718 633**	**-**	**(10 000)**	**-**	**2 708 633**
Amortissement cumulé :									
Logiciels	(684 289)	(653 803)	149 989	-	(1 188 103)	(357 344)	-	-	(1 545 447)
	(684 289)	**(653 803)**	**149 989**	**-**	**(1 188 103)**	**(357 344)**	**-**	**-**	**(1 545 447)**
Provision pour dépréciation :									
Logiciels	(9 315)	-	-	-	(9 315)	-	-	-	(9 315)
Immobilisations incorporelles Net	**2 149 668**	**(638 683)**	**-**	**10 230**	**1 521 215**	**(357 344)**	**(10 000)**	**-**	**1 153 871**

**Le montant des actifs développés correspond à ceux développés en Espagne*

Au cours des six premiers mois de 2026, aucune entrée n'a été enregistrée dans les immobilisations incorporelles. En 2025, les entrées dans les immobilisations incorporelles correspondaient principalement au développement du projet Luciérnaga, qui permet d'optimiser l'organisation et les structures d'audience.

Au cours de l'exercice 2025, un transfert de 485 674 euros a été effectué des immobilisations en cours

vers les applications informatiques, dans le cadre du projet « Luciérnaga Ignite 2024 » et pour une API de Cedro.

Éléments entièrement amortis et en service

La ventilation par rubrique des actifs entièrement amortis et en service est présentée ci-dessous, avec indication de leur valeur d'acquisition :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Logiciels	-	-	149 989
	-	**-**	**149 989**

Au cours de l'année 2025, tous les actifs entièrement amortis ont été radiés afin d'améliorer l'efficacité des activités de la société.

Autres informations

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'existait aucun engagement ferme d'achat concernant l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

NOTE 7. CONTRATS DE LOCATION ET AUTRES OPÉRATIONS DE NATURE SIMILAIRE

Contrats de location simple (la Société en tant que preneur)

La charge comptabilisée au compte de résultat au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 au titre des contrats de location simple s'est élevée respectivement à 286 099 euros et 556 645 euros.

Il n'existe aucun paiement minimal futur au titre du contrat de location dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

	Solde au 30/06/2026	Solde au 31/12/2025
	Paiements minimaux convenus	Paiements minimaux convenus
Moins d'un an	281 127	528 253
Entre un et cinq ans	21 487	42 974
Plus de cinq ans	4 487	-
	307 101	654 753

NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe les instruments financiers en fonction de l'intention qu'elle a à leur égard, dans les catégories ou portefeuilles suivants :

8.1) Actifs financiers

Le détail des actifs financiers à long terme au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, à l'exception des participations dans le capital des sociétés du groupe, des sociétés multigroupes et des sociétés associées, qui figurent dans la note 9, est le suivant :

	Actifs financiers au coût amorti			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Prêts et créances (Note 8.1.1)	4 152 766	3 694 210	3 442 210	4 152 766	3 694 210	3 442 210
Total	**4 152 766**	**3 694 210**	**3 442 210**	**4 152 766**	**3 694 210**	**3 442 210**

Le détail des actifs financiers à court terme au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est le suivant :

	Actifs financiers au coût amorti			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Trésorerie et autres actifs liquides (Note 8.1.a)	85 814	74 422	459 506	85 814	74 422	459 506
Prêts et créances (Note 8.1.1)	4 351 727	4 940 198	4 509 383	4 351 727	4 940 198	4 509 383
Total	**4 437 541**	**5 014 620**	**4 968 889**	**4 437 541**	**5 014 620**	**4 968 889**

a) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Le détail de ces actifs est le suivant :

	Solde			Solde		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Comptes courants et caisse	85 814	74 422	459 506	85 814	74 422	459 506
Total	**85 814**	**74 422**	**459 506**	**85 814**	**74 422**	**459 506**

8.1.1) Prêts et créances

La composition de ce poste est la suivante :

	Solde au 30/06/2026		Solde au 31/12/2025		Solde au 30/06/2025	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits liés aux opérations commerciales						
Clients entreprises du groupe (note 19)		2 927 652		3 530 915		2 772 656
Clients tiers		5 445		107 209		17 737
Total des crédits liés aux opérations commerciales	**-**	**2 933 097**	**-**	**3 638 124**	**0**	**2 790 393**
Crédits liés à des opérations non commerciales						
Prêts et intérêts accordés aux sociétés du groupe (note 19)	4 150 156	935 239	3 691 600	404 898	3 439 600	718 690
Effectifs		18 298		1 108		0
Prêts aux entreprises		465 093		896 068		1 000 300
Cautions et dépôts	2 610		2 610		2 610	
Total des crédits liés à des opérations non commerciales	**4 152 766**	**1 418 630**	**3 694 210**	**1 302 074**	**3 442 210**	**1 718 990**
Total	**4 152 766**	**4 351 727**	**3 694 210**	**4 940 198**	**3 442 210**	**4 509 383**

Les créances commerciales et autres créances comprennent des provisions pour dépréciation liées aux risques d'insolvabilité, comme le détaille le tableau ci-joint :

Provisions pour dépréciation	Solde au 31/12/2024	Pertes sur créances irrécouvrables	Reprise de la provision		Solde au 31/12/2025	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la provision	Solde au 30/06/2026
Créances commerciales	(223 601)	195 339	262	28	-	-	-	-
Total	**(223 601)**	**195 339**	**262**	**28**	-	-	-	-

8.1.2) Autres informations relatives aux actifs financiers

a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé au cours de l'exercice.

b) Classement par échéance

Les actifs financiers à long terme à la clôture de chaque période ont une échéance supérieure à cinq ans.

Sont inclus dans les actifs à court terme les créances sur les sociétés du groupe renouvelables annuellement, sauf réclamation contraire de la Société.

c) Actifs donnés en garantie

Il n'existe aucun actif ni passif donné en garantie.

8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à long terme au 30 juin 2026 correspondent principalement aux échéances liées au prêt contracté auprès d'établissements de crédit. Ces dettes sont assorties de taux d'intérêt fixes et variables compris entre 1 % et 6 %.

En outre, il est fait mention d'un passif financier résultant du regroupement d'entreprises décrit dans la note 20, qui serait classé dans la rubrique « Dettes et engagements ».

Le détail des passifs financiers à court terme est le suivant :

	Dettes auprès d'établissements de crédit			Autres			Total		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Dettes et charges à payer (Note 8.2.1)	4 936 354	5 602 135	6 262 131	13 992 960	13 170 491	12 206 143	18 929 314	18 772 626	18 468 274
Total	**4 936 354**	**5 602 135**	**6 262 131**	**13 992 960**	**13 170 491**	**12 206 143**	**18 929 314**	**18 772 626**	**18 468 274**

8.2.1) Dettes et engagements

Le détail est présenté ci-dessous :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Pour les opérations commerciales :			
Fournisseurs	174 788	255 411	321 109
Fournisseurs : sociétés du groupe et sociétés associées (Note 19)	931 505	965 939	750 759
Créanciers divers	651 897	515 912	372 679
Total des soldes liés aux opérations commerciales	**1 758 190**	**1 737 262**	**1 444 547**
Au titre des opérations non commerciales :			
Dettes envers des établissements de crédit	4 936 354	5 724 965	6 453 100
Autres passifs financiers	57 236	175 740	258 957
Prêts et autres dettes	**4 993 590**	**5 900 705**	**6 712 057**
Personnel (rémunérations restant à verser)	147 815	174 097	88 640
Total des soldes liés aux opérations non commerciales	**147 815**	**174 097**	**88 640**
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées (Note 19)	12 029 719	11 083 392	10 413 999
Total des dettes envers le groupe	**12 029 719**	**11 083 392**	**10 413 999**
Total des dettes et des comptes à payer	**18 929 314**	**18 895 456**	**18 659 243**

8.2.2) Autres informations relatives aux passifs financiers

a) Classification par échéance

La répartition par année des différentes dettes financières à long terme, à échéance fixe ou déterminable, au 30 juin 2026, est la suivante :

Dettes à long terme	2027	2028	2029	Total
Dettes auprès d'établissements de crédit	43 382	36 443	-	79 825
Total	**43 382**	**36 443**	**-**	**79 825**

Les dettes à long terme envers les sociétés du groupe s'élèvent à 4 453 154 euros. Le taux d'intérêt de ces dettes varie entre 2 % et 5 %.

La répartition par année d'échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance fixe ou déterminable, au 31 décembre 2025, est la suivante :

Dettes à long terme	2027	2028	2029	Total
Dettes auprès d'établissements de crédit	86 387	36 443	-	122 830
Total	**86 387**	**36 443**	**-**	**122 830**

NOTE 9. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

Les participations détenues au 30 juin 2026 dans les sociétés du groupe, les sociétés multigroupes et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

30/06/2026	% de participation directe	% des droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur comptable nette de la participation
Sociétés du groupe					
Antevenio Media	100 %	100 %	150 000	-	150 000
ISPD Italia S.R.L	100 %	100 %	5 027 487	(231 857)	4 795 630
Mamvo Performance, S.L.	100 %	100 %	1 577 382	-	1 577 382
Antevenio Mexico SA de CV	100 %	100 %	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100 %	100 %	764 540	-	764 540
Happyfication	100 %	100 %	1 559 748	-	1 559 748
B2Marketplace Holding SL	100 %	100 %	1 811 125	-	1 811 125
Acceso by ISPD SLU	100 %	100 %	4 077 728	-	4 077 728
ISPD Iberia SL	100 %	100 %	3 000	-	3 000
Rebold Panama	100 %	100 %	16 740	-	16 740
Digilant INC (États-Unis)	100 %	100 %	12 574 060	-	12 574 060
			27 563 718	**-**	**27 331 862**

Les participations détenues au 31 décembre 2025 dans les sociétés du groupe, les sociétés multigroupes et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

31/12/2025	% de participation directe	% des droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur comptable nette de la participation
Sociétés du groupe					
Antevenio Media	100 %	100 %	150 000	-	150 000
ISPD Italia S.R.L	100 %	100 %	5 027 487	(185 791)	4 841 696
Mamvo Performance, S.L.	100 %	100 %	1 577 382	-	1 577 382
Antevenio Mexico SA de CV	100 %	100 %	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100 %	100 %	764 540	-	764 540
Happyfication	100 %	100 %	1 559 748	-	1 559 748
B2Marketplace Holding SL	100 %	100 %	1 811 125	-	1 811 125
Acceso by ISPD SLU	100 %	100 %	4 077 728	-	4 077 728
ISPD Iberia SL	100 %	100 %	3 000	-	3 000
Rebold Panama	100 %	100 %	16 740	-	16 740
Digilant INC (États-Unis)	100 %	100 %	12 574 060	-	12 574 060
			27 563 718	**-**	**27 377 928**

30/06/2025	% de participation directe	% des droits de vote directs	Valeur de l'investissement	Montant de la provision pour dépréciation	Valeur comptable nette de la participation
Sociétés du groupe					
Antevenio Media	100 %	100 %	150 000	-	150 000
ISPD Italia S.R.L.	100 %	100 %	5 027 487	-	5 027 487
Mamvo Performance, S.L.	100 %	100 %	1 577 382	-	1 577 382
Antevenio Mexico SA de CV	100 %	100 %	1 908	-	1 908
Rebold Marketing, S.L.U.	100 %	100 %	764 540	-	764 540
Happyfication	100 %	100 %	1 559 748	-	1 559 748
B2 MarketPlace Holding SLU	100 %	100 %	1 811 125	-	1 811 125
Rebold Communication, S.L.U.	100 %	100 %	4 572 441	-	4 572 441
ISPD Iberia SL	100 %	100 %	3 000	-	3 000
Rebold Panama	100 %	100 %	16 740	-	16 740
			15 484 372	**-**	**15 484 372**

Au cours de l'année 2024, les sociétés suivantes ont été dissoutes et liquidées : Antevenio France, S.R.L., Antevenio Publicité, S.A.S.U. Cela a entraîné une perte de 702 650 euros comptabilisée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « Dépréciation et résultat sur cessions d'instruments financiers ».

Au cours de l'année 2024, ISPD Network a constitué la société B2 Marketplace Holding SL par le biais d'un apport en nature de la société B2Marketplace Ecommerce, qui est devenue une filiale de la nouvelle société.

De même, le 11 juillet 2024, la société commerciale ISPD Network, S.A. a constitué la société à responsabilité limitée ISPD Iberia, S.L., dotée d'un capital social de 3 000 euros divisé en 3 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Par ailleurs, le 30 juin 2025, ISPD Network S.A., en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la cession de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L., générant une perte de 269 467 euros comptabilisée dans le compte de résultat.

(*) En décembre 2025, la société Rebold Communication SLU, dont le numéro d'identification fiscale (CIF) est B59094870, a changé sa dénomination sociale pour devenir Acceso by ISPD S.L., tout en conservant le même numéro d'identification fiscale (CIF).

La participation détenue dans la société ISPD Italia présente une dépréciation cumulée de 185 790 euros comptabilisée au cours de l'exercice 2025, dont 88 790 euros ont été enregistrés dans le compte de résultat et le reste a été affecté aux réserves.

En date du 17 décembre 2025, la société ISPD Network S.A., en sa qualité d'associée unique d'Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication S.L.U.), a approuvé la distribution d'un dividende en nature correspondant à la totalité des actions représentant 100 % du capital social de la société Digilant INC (voir note 11.2). Conformément à la réglementation comptable applicable (article 31 du RICAC relatif aux instruments financiers), la partie comptabilisée en résultat via les réserves s'élève à 12 079 346,40 euros, correspondant aux bénéfices générés par Digilant INC depuis

son acquisition, le reste (494 714,10 euros) étant comptabilisé comme une diminution de la valeur de la participation. u à la suite de cette opération, ISPD Network S.A. a comptabilisé dans son bilan individuel la participation dans Digilant INC à sa juste valeur.

Aucune des sociétés dans lesquelles la société détient une participation n'est cotée en bourse.

Les administrateurs estiment que la valeur nette à laquelle les participations dans les filiales sont comptabilisées au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2026 est recouvrable, compte tenu de l'estimation de leur part dans les flux de trésorerie que les filiales devraient générer dans le cadre de leurs activités courantes. Les hypothèses sur lesquelles la direction a fondé ses projections de flux de trésorerie, afin de justifier la valeur recouvrable des investissements, sont les suivantes :

- Les flux de trésorerie ont été projetés sur une période de 5 ans sur la base des plans d'affaires prévus par la direction de la société.

- Le taux de croissance utilisé pour les années suivantes a été déterminé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique

- Le taux d'actualisation appliqué a été calculé entre 9 % et 14 %

- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 %

Les prévisions sont établies sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de sources externes.

Le récapitulatif des capitaux propres des sociétés participées au 30 juin 2026 est présenté ci-dessous, en euros :

30/06/2026	Capital social	Réserves	Subventions	Résultats des exercices précédents	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	844 241		(449 575)		(347 739)	80 894
Antevenio Mexique	4 537			382 260	225 166	33 826	645 789
ISPD Italia S.R.L	10 000	2 000		140 377		5 710	158 087
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	635 423		(841 166)		27 270	433 221
Antevenio Media, S.L.U	150 000	(1 906)		(273 685)		(181 315)	(306 906)
Happyfication	883			663 251	1 045	(46 392)	618 787
Acceso by ISPD SLU	7 414 224	(3 168 142)		(304 178)		(418 557)	3 523 347
Rebold Panama	8 831			233 204	(15 512)	35 849	262 372
B2Marketplace Holding SL	1 811 125			(4 726)		(218)	1 806 181
ISPD Iberia SL	3 000			(571 422)		94 332	(474 090)
Digilant INC (États-Unis)	23 496 325			(11 263 740)	(78 531)	(287 161)	11 866 893

Le récapitulatif des capitaux propres des sociétés participées au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous, en euros :

31/12/2025	Capital social	Réserves	Subventions	Résultats des exercices antérieurs	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	2 498 573		(1 654 332)		(449 575)	428 634
Antevenio Mexique	4 537			422 008	130 823	22 545	579 913
ISPD Italia S.R.L	10 000	(146 528)		155 284		133 621	152 377
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	635 423		(1 052 245)		209 647	404 519
Antevenio Media, S.L.U	150 000	(1 906)		(357 023)		83 338	(125 591)
Happyfication	883			333 945	21 659	289 138	645 625
Acceso by ISPD SLU	7 414 224	(3 168 142)		(1 046 1989		736 293	3 936 177
Rebold Panama	8 831			157 729	(22 735)	75 509	219 334
B2Marketplace Holding SL	1 811 125			(3 097)		(1 629)	1 806 399
ISPD Iberia SL	3 000			(430 787)		(140 635)	(568 422)
Digilant INC (États-Unis)	23 496 325			(10 922 265)	(113 841)	(643 011)	11 817 208

30/06/2025	Capital social	Réserves	Résultats des exercices précédents	Écarts de conversion	Résultat de l'exercice	Fonds propres
Mamvo Performance, S.L.	33 967	2 498 573	(1 654 332)		(302 042)	576 166
Antevenio Mexique	4 537		422 008	71 574	111 346	609 465
ISPD Italia S.R.L.	10 000	(146 528)	155 284		106 002	124 758
Rebold Marketing, S.L.U.	611 694	669 198	(1 052 245)		156 486	385 133
Antevenio Media S.L.U.	150 000		(357 023)		70 908	(136 115)
Happyfication	883		333 945	(15 570)	(48 137)	271 121
B2 MarketPlace Holding SLU	3 000	1 808 125	(3 097)		(1 189)	1 806 839
Rebold Communication, S.L.U.	7 414 224	(3 168 141)	(1 046 198)		132 003	3 331 888
ISPD Iberia SL	3 000		(430 787)		(528 620)	(956 407)
Rebold Panama	8 831		157 729	(21 866)	40 158	184 852

Ci-dessous figurent l'objet social et le siège social des sociétés dans lesquelles la société détient une participation :

Mamvo Performance, S.L. (société unipersonnelle) Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing direct visant à générer des contacts utiles. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid.

ISPD Italia S.R.L. (société unipersonnelle) Son objet social consiste en la publicité en ligne et le marketing sur Internet. Son siège social est situé Via Appiani 12, à Milan (Italie).

Rebold Marketing, S.L. (société unipersonnelle). Son objet social consiste en la prestation de services via des réseaux de données pour téléphones mobiles et autres appareils électroniques de contenu multimédia. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, à Madrid.

Antevenio México, S.A. de CV. Son objet social consiste en la prestation d'autres services publicitaires. Son siège social est situé au Mexique, à l'adresse suivante : Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección, CP 11540, Mexico.

Acceso by ISPD S.L. (société unipersonnelle) (anciennement Rebold Communication S.L.), constituée en 1986. Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet. Prestation de services de conseil commercial et de marketing sur Internet ou hors

ligne, ainsi que la mise en place, la demande et toute autre forme de protection des brevets, marques, licences, concessions, noms de domaine, systèmes d'exploitation et tout autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle de la société. Son siège social est situé Rambla Catalunya, 123, Entlo, 08008 Barcelone.

Happyfication Inc. Constituée en 2011. L'objet social de la société est de fournir à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, de mesurer et de diffuser les médias numériques de manière plus efficace. Son siège social est situé au 177 Huntington Ave Ste 1703 PMB 14953, Boston MA 02115.

Antevenio Media S.L. (société unipersonnelle) : constituée le 7 novembre 2023. L'objet social de la société est la prestation de services publicitaires, l'exploitation publicitaire en ligne et le commerce électronique par le biais de moyens télématiques. Son siège social est situé à C/ Apolonio Morales 13C, 28036 Madrid.

ISPD Iberia S.L. (société unipersonnelle) : constituée le 11 juillet 2024. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid. Son objectif est la création et la réalisation de campagnes publicitaires sur divers supports, ainsi que la gestion de stratégies marketing.

B2Marketplace Holding SL : constituée le 11 juillet 2024. Son siège social est situé C/ Apolonio Morales, 13c, Madrid. Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques.

Rebold Panamá : Constituée le 25 novembre 2020, son siège social est situé à l'avenue Samuel Lewis et rue 53, au Panama. Son activité consiste à mener des activités commerciales de toute nature au sein ou en dehors de la République du Panama.

Digilant INC : Créée en 2009, son siège social est situé au 68 Harrison Avenue #605 PMB 14953, Boston, MA 02111 (États-Unis). L'objet social de la société est de fournir à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, de mesurer et de diffuser les médias numériques de manière plus efficace.

NOTE 10. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à différents risques financiers, parmi lesquels figurent principalement les risques de crédit et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro s'effectue, dans la mesure du possible, dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. Cela vaut tout particulièrement pour les acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Risque de liquidité

ISPD Network accorde une attention permanente à l'évolution des différents facteurs susceptibles de contribuer à résoudre les crises de liquidité et, en particulier, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents s'effectue toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 30 juin 2026, le montant des liquidités et équivalents de trésorerie s'élève à 85 814 euros (74 422 euros au 31 décembre 2025).

La société utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à réévaluer ses besoins de trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. De même, elle examine ses délais de recouvrement (DSO) et ses délais de paiement (DPO) afin d'optimiser ses besoins de trésorerie immédiats. ISPD Network tient compte des échéances contractuelles restantes des passifs financiers à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires, telles que décrites dans la note 10.

Autres risques

La Société a évalué les événements survenus après la clôture de l'exercice 2025 et au 30 juin 2026, liés au déclenchement du conflit armé en Iran et à l'instabilité au Moyen-Orient au début de l'année 2026. Cette évaluation n'a pas permis d'identifier d'effets susceptibles de modifier les présents états financiers intermédiaires ni d'avoir une incidence négative significative sur l'évolution de l'activité au cours des douze prochains mois.

NOTE 11. FONDS PROPRES

11.1) Capital social

Jusqu'au 4 septembre 2020, le capital social de la Société était représenté par 4 207 495 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, une augmentation de capital social a été réalisée par voie d'apports en nature d'un montant de 587 607 euros, consistant en la totalité des parts sociales composant le capital social d'acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), à apporter par leur titulaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,055 euro, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros. Lors de la réunion du conseil d'administration d'ISPD Network, S.A. du 27 novembre 2020, il a été décidé de convertir la totalité de la prime d'émission à cette date, qui s'élevait à 21 974 180 euros à la suite de l'augmentation de capital décrite ci-dessus, en réserves volontaires.

En conséquence, le montant total versé s'élève à 14 372 000 euros.

Le 7 mai 2021, la société a approuvé le rachat de ses propres actions, pour un montant de 570 000 euros. Le 23 décembre 2021, la société a finalement acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix de 3,80 euros, pour un montant total de 95 000 euros, ce montant étant maintenu en 2024.

Au 30 juin 2026, le capital est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 sont les suivants :

	Nb d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75 %
Flottant	308 512	2,07 %
Actions propres	175 000	1,18 %
Total	**14 891 262**	**100,00 %**

11.2) Réserves

Détail des réserves au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Réserves	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Réserve légale	46 282	46 282	46 282
Réserves volontaires	15 766 930	16 241 100	6 411 409
Total	**15 813 212**	**16 287 382**	**6 457 691**

a) Réserve légale

L'utilisation de la réserve légale est soumise à des restrictions, déterminées par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés commerciales qui réalisent des bénéfices sont tenues de la constituer à hauteur de 10 % de ces bénéfices, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à la compensation des pertes ou à l'augmentation de capital pour la partie excédant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi qu'à sa distribution aux actionnaires en cas de liquidation.

Au 30 juin 2026, la réserve légale n'est pas entièrement constituée.

b) Dividendes

Le 20 avril 2025, la distribution de 114 000 USD (100 867 euros) à titre de dividende par Rebold Panamá à l'actionnaire unique de la société, ISPD Network S.A., a été approuvée.

Le 17 décembre 2025, il a été décidé d'approuver la distribution d'un dividende en nature prélevé sur les réserves librement disponibles de la société « acceso by ISPD S.L. » (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), consistant en la remise à l'associée unique, ISPD Network, S.A., de la totalité des actions représentant cent pour cent (100 %) du capital social de la société DIGILANT, INC., société constituée conformément aux lois de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), dont Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.) était propriétaire en pleine propriété.

La juste valeur du dividende en nature, correspondant à la valeur de marché de la participation dans DIGILANT, INC., s'élève à la somme de DOUZE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE SIXANTE EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (12 574 060,50 €).

L'article 31 de la résolution du 5 mars 2019 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, qui précise les critères de présentation des instruments financiers et d'autres aspects comptables liés à la réglementation commerciale des sociétés de capitaux, dispose : « Toute répartition des réserves disponibles sera qualifiée d'opération de « distribution de bénéfices » et, par conséquent, donnera lieu à la comptabilisation d'un produit chez l'associé, à condition que, depuis la date d'acquisition, la société détenue ou toute société du groupe détenue par cette dernière ait généré des bénéfices d'un montant supérieur aux capitaux propres distribués.

L'appréciation visant à déterminer si des bénéfices ont été générés par la société détenue s'effectuera en se fondant exclusivement sur les bénéfices comptabilisés dans le compte de résultat individuel depuis la date d'acquisition, sauf s'il est incontestable que la distribution imputée sur ces bénéfices doit être qualifiée de récupération de l'investissement du point de vue de l'entité qui perçoit le dividende. »

Conformément à cette réglementation, la partie imputée au compte de résultat via les réserves s'élève à 12 079 346,40 €, ce qui correspond aux bénéfices générés par la société DIGILANT, INC depuis son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ISPD, le reste – soit 494 714,10 € – étant comptabilisé comme une dépréciation de la participation.

NOTE 12. DEVISES ÉTRANGÈRES

Le montant des écarts de change comptabilisés dans le résultat au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 est le suivant :

Différences de change	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Différences de change positives			
Réalisation au cours de l'exercice	170	524 521	505 982
Différences de change négatives			
Réalisation au cours de l'exercice	(143 357)	59 835	60 693
Total	**(143 187)**	**584 356**	**566 675**

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères correspondent à des soldes de créances, de dettes et de trésorerie, qui font tous partie de l'actif et du passif courants.

Les transactions en devises étrangères au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice 2025, ainsi que les soldes en devises étrangères, ne sont pas significatifs au regard des états financiers intermédiaires.

NOTE 13. SITUATION FISCALE

Le détail des soldes détenus auprès des administrations publiques est le suivant :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
	Débiteur	Créancier	Débiteur	Créancier	Débiteur	Créancier
Courant :						
Taxe sur la valeur ajoutée	54 075		1 178 748		1 035 019	
Actifs d'impôts différés (*)	389 266		389 266		375 203	
Trésor public – Créancier IAE				(5 973)		(5 973)
Retenues au titre de l'IRPF		(156 936)		(48 587)		(53 599)
Passif d'impôt courant						(53 404)
Organismes de sécurité sociale		(47 061)		(55 642)		(53 173)
	443 341	(203 997)	1 568 014	(110 202)	1 410 222	(166 149)

(*) Classé au bilan dans les actifs à long terme.

Situation fiscale

En ce qui concerne les impôts auxquels la Société est assujettie, les quatre derniers exercices font l'objet d'un contrôle par les autorités fiscales.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les avis d'imposition ne peuvent être considérés comme définitifs tant qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans n'a pas expiré. Par conséquent, à la suite d'éventuels contrôles, des passifs supplémentaires par rapport à ceux enregistrés par la Société pourraient apparaître. Toutefois, les administrateurs estiment que ces passifs, s'ils devaient se concrétiser, ne seraient pas significatifs par rapport aux capitaux propres et aux résultats annuels obtenus.

Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement entre le montant net des produits et des charges de l'exercice et la base imposable de l'impôt sur les bénéfices se présente comme suit :

	30/06/2025			31/12/2025			30/06/2026		
	Compte de résultat			Compte de résultat			Compte de résultat		
Résultat de l'exercice (après impôts)			**(583 614)**			**(474 170)**			**(1 729 261)**
	Augmentations	**Diminutions**	**Effet net**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Effet net**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Effet net**
impôts et autres				3 334		3 334			
Impôt sur les sociétés					(223 312)	(223 312)			
Différences permanentes									
Différences temporaires				88 902	(32 649)	56 253			
Exonération au titre de la double imposition internationale									
Application des bases imposables négatives									
Assiette fiscale (résultat fiscal)			**(583 614)**			**(694 147)**			**(1 729 261)**
Montant total de l'impôt									
Déductions au titre de la R&D&I									
Cotisation nette									
Retenues et acomptes									
Comptes avec les sociétés du groupe fiscal									
Montant à verser / (à rembourser) (1)									

(1) En 2017, la Société est soumise au régime de consolidation fiscale en matière d'impôt sur les

sociétés avec le groupe ISP.
La Société étant soumise, en 2017, au régime de consolidation fiscale avec le groupe ISP, le montant de l'impôt à verser a été comptabilisé en tant que créance à court terme sur la société mère du groupe fiscal.

Le détail des actifs d'impôts différés comptabilisés est le suivant :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Différences temporaires	43 134	43 134	29 071
Crédits d'impôt	346 132	346 132	346 132
Total des actifs d'impôts différés	**389 266**	**389 266**	**375 203**

Les actifs d'impôts différés indiqués ci-dessus ont été comptabilisés au bilan car les dirigeants estiment que, sur la base de la meilleure estimation des résultats futurs de la Société, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs soient récupérés.

Bases imposables négatives en attente de compensation fiscale

Les crédits d'impôt sur la base imposable ont été comptabilisés, car ils répondent aux conditions fixées par la réglementation en vigueur pour leur comptabilisation, et en l'absence de doutes quant à la capacité de la Société à générer des bénéfices fiscaux futurs permettant leur récupération. Le détail des bases imposables négatives en attente de compensation au cours des exercices futurs correspondant à ce crédit d'impôt est le suivant :

Année d'origine	Euros	Capitalisé
2013	248	OUI
2015	6 517	OUI
2018	392 571	OUI
2019	610 337	OUI
2020	374 855	OUI
2021	217 383	NON
2022	485 180	NON
2023	206 392	NON
2024	4 349 778	NON
2025	694 147	NON
	7 337 408	

NOTE 14. RECETTES ET DÉPENSES

a) Salaires et charges sociales

La composition de ce poste du compte de résultat est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Salaires et rémunérations	(1 253 464)	(2 740 318)	(1 172 551)
Cotisations sociales à la charge de l'entreprise	(229 607)	(501 979)	(256 208)
Autres charges sociales	(9 470)	(23 911)	(15 908)
Charges sociales	**(1 492 541)**	**(3 266 208)**	**(1 444 667)**

b) Résultats financiers

La composition de ce poste du compte de résultat est la suivante :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Recettes :			
Revenus provenant de participations dans des instruments de capitaux propres	-	-	100 867
Produits provenant de créances sur des sociétés du groupe	53 985	72 205	30 404
Autres produits financiers	3 098	3 334	901
Total des recettes	**57 083**	**75 539**	**31 305**
	-		
Dépenses :			
Charges liées aux dettes envers les sociétés du groupe	(220 278)	(401 983)	(194 625)
Autres charges financières	(106 902)	(240 718)	(88 297)
Total des dépenses	**(327 180)**	**(642 701)**	**(282 922)**

c) Chiffre d'affaires net

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités courantes de la Société, par catégorie d'activités, est présentée ci-dessous :

	30/06/2026		31/12/2025		30/06/2025	
Description de l'activité	**Euros**	**%**	**Euros**	**%**	**Euros**	**%**
Dividendes	-	-	100 867	2 %	-	-
Prestation de services (honoraires)	1 995 484	100 %	6 025 344	98 %	2 516 950	100 %
Total	**1 995 484**	**100 %**	**6 126 211**	**100 %**	**2 516 950**	**100 %**

Répartition géographique	**Euros**	**%**	**Euros**	**%**	**Euros**	**%**
National	518 826	26 %	1 588 188	26 %	854 022	34 %
Europe	39 910	2 %	142 647	2 %	86 242	3 %
International hors Europe	1 436 748	72 %	4 395 378	72 %	1 576 686	63 %
Total	**1 995 484**	**100 %**	**6 126 213**	**100 %**	**2 516 950**	**100 %**

a) Services extérieurs

Le poste « Services externes » se présente comme suit :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Services extérieurs :			
Loyers et redevances	(286 099)	(556 645)	(272 519)
Réparations et entretien	-	(3 750)	-
Services professionnels indépendants	(657 668)	(1 377 472)	(768 454)
Primes et assurances	(79 325)	(161 513)	(81 748)
Services bancaires et assimilés	-	(23 312)	(23 312)
Publicité, promotion et relations publiques	(29 467)	(125 874)	(72 716)
Fournitures	(6 165)	(10 530)	(5 899)
Autres services	(101 557)	(150 765)	(88 913)
Total des dépenses	**(1 160 281)**	**(2 409 861)**	**(1 313 561)**

NOTE 15. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Société a également adopté des politiques plus larges, notamment la collaboration avec un fournisseur d'électricité verte en Espagne. De plus, sa politique de déplacement vise à réduire au minimum le recours aux vols, en privilégiant les trajets en train pour les distances inférieures à trois heures, ce qui contribue à une réduction significative des émissions de CO_2 liées aux transports. Au siège de Barcelone, la Société a également mis en place un système de stationnement pour vélos, encourageant ainsi l'utilisation de modes de transport écologiques parmi ses employés.

NOTE 16. AVALS ET GARANTIES

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, la Société a accordé des avals à des établissements bancaires et à des organismes publics, comme détaillé ci-dessous :

Avals	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Garanties pour les clients	783 783	219 030	489 657
Total	**783 783**	**219 030**	**489 657**

NOTE 17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Les dirigeants de la Société estiment qu'il n'existe aucun événement postérieur significatif à la date d'établissement des présents états financiers intermédiaires.

NOTE 18. TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ET LES PARTIES LIÉES

18.1) Soldes entre sociétés du groupe

Le détail des soldes avec les sociétés du groupe au 30 juin 2026 est présenté ci-dessous :

	acceso by ISPD, SLU	Acceso Colombia S.A.S.	Acceso Content in Context, S.A. de C.V.	Antevenio Argentina SRL	Antevenio Media, S.L.	Antevenio México SA de CV	B2 Marketplace Ecommerce Consulting, S.L	B2M Holding	B2Marketplace Italia Srl	Blue Digital Servicios de Marketing S.A	Dglnt SA de CV	Digilant Inc	DIGILANT PERU SAC	Happyfication	ISPD Iberia, S.L.U	ISPD Italia Srl	Mamvo Performance S.L.	Rebold Marketing S.L.U	REBOLD PANAMA	Total du groupe
A) ACTIF NON COURANT	-	-	-	-	**300 000**	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**1 000 000**	-	-	-	-	**1 300 000**
1. Participations à long terme dans les sociétés du groupe	-	-	-	-	**300 000**	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**1 000 000**	-	-	-	-	**1 300 000**
a) Prêts aux entreprises	-	-	-	-	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	**1 300 000**
B) ACTIF COURANT	**114 353**	**452 581**	**57 840**	-	**33 588**	**838 611**	**8 811**	**40 174**	**410**	**25 421**	**1 773 302**	**- 532 836**	**840**	**9 013**	**85 874**	**56 865**	**531 675**	**28 853**	-	**3 525 375**
1. Créances commerciales et autres créances	**69 764**	**452 581**	**57 840**	-	**18 490**	**692 836**	**8 622**	-	**410**	**25 421**	**1 773 302**	**(532 836)**	**840**	**9 013**	**75 802**	**25 514**	-	**28 814**	-	**2 706 413**
a) Créances clients à court terme liées aux ventes et à la prestation de services	69 764	452 581	57 840	-	18 490	692 836	8 622	-	410	25 421	1 773 302	(532 836)	840	9 013	75 802	25 514	-	28 814	-	**2 706 413**
2. Participations à court terme dans des sociétés du groupe	**44 589**	-	-	-	**15 099**	**145 775**	**189**	**40 174**	-	-	-	-	-	-	**10 072**	**31 351**	**531 675**	**39**	-	**818 963**
C) PASSIF NON COURANT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Dettes à long terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D) PASSIF COURANT	**(1 833 962)**	-	-	**(1 294)**	**42 167**	-	**(2 449 029)**	**17 012**	-	-	-	**(5 932 821)**	-	**(150 946)**	**1 917 119**	**(14 757)**	**1 355 386**	**(2 712 987)**	**(8 767)**	**(9 772 878)**
1. Dettes à court terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	**(1 833 962)**	-	-	-	**44 594**	-	**(2 449 029)**	**17 012**	-	-	-	**(5 299 059)**	-	-	**2 004 392**	-	**1 355 862**	**(2 712 987)**	**(8 767)**	**(8 881 943)**
2. Dettes commerciales et autres dettes	-	-	-	**(1 294)**	**(2 427)**	-	-	-	-	-	-	**(633 762)**	-	**(150 946)**	**(87 273)**	**(14 757)**	**(476)**	-	-	**(890 934)**
a) Dettes à court terme	-	-	-	- 1 294	- 2 427	-	-	-	-	-	-	(633 762)	-	(150 946)	(87 273)	(14 757)	(476)	-	-	(890 934)
b) Créanciers divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL COURANT	**(1 719 609)**	**452 581**	**57 840**	**(1 294)**	**75 756**	**838 611**	**(2 440 218)**	**57 186**	**410**	**25 421**	**1 773 302**	**(6 465 657)**	**840**	**(141 933)**	**2 002 992**	**42 108**	**1 887 062**	**(2 684 134)**	**(8 767)**	**(6 247 502)**

Le détail des soldes entre les sociétés du groupe au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous :

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U	Acceso Colombia	RMK	Antevenio Media	Digilant Pérou	Antevenio Mexique	Acceso content in Context SA de CV	ISPD Italia SRL	B2MarketPlace Holding	B2MarketPlace	Blue Digital	Digilant Inc	ISPD Iberia	Accès par ISPD	DGLNT SA DE CV	Rebold Panama	Happyfication	Total
A) ACTIF NON COURANT	**-**	**-**	**-**	**300 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 000 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 300 000**
1. Participations à long terme dans les sociétés du groupe	-	-	-	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	1 300 000
a) Crédits aux entreprises (1)	-	-	-	300 000		-	-	-	-	-	-	-	1 000 000	-	-	-	-	1 300 000
Total hors courant	**-**	**-**	**-**	**300 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 000 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 300 000**
B) ACTIF COURANT	**241 962**	**463 907**	**33 932**	**32 404**	**840**	**845 761**	**57 840**	**48 279**	**40 375**	**228**	**6 351**	**- 670 560**	**3 332**	**456**	**2 587 045**	**-**	**7 699**	**3 699 853**
1. Créances commerciales et autres créances	241 962	463 907	33 932	32 404	840	845 761	57 840	48 279	40 375	228	6 351	- 670 560	3 332	456	2 587 045	-	7 699	3 699 853
a) Créances clients à court terme liées aux ventes et à la prestation de services	2 095	463 907	33 932	21 475	840	778 276	57 840	34 165	-	228	6 351	(670 560)	3 332	456	2 587 045	-	7 699	3 327 080
2. Placements à court terme dans les sociétés du groupe	239 868		-	10 929		67 486		14 115	40 375				-	-				372 773

SOLDES ENTRE PARTIES LIÉES	Mamvo Performance S.L.U	Código de Barras Network S.L.U.	RMK	Antevenio Media	Digilant Pérou	Antevenio Mexique	Acceso content in Context SA de CV	Antevenio Italia S.R.L.U.	B2MarketPlace Holding	B2MarketPlace	Blue Digital	Digilant Inc	ISPD Iberia	Accès par ISPD	DGLNT SA DE CV	Rebold Panama	Happyfication	Total
2. Placements à court terme dans les sociétés du groupe	**-**	**-**	**-**		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Participations dans les sociétés du groupe	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
b) Compte courant																		-
b) Dividendes à percevoir	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
C) PASSIF À LONG TERME	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
1. Dettes à long terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D) PASSIF COURANT	**1 121 331**	**-**	**(1 870 967)**	**(83 069)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**17 419**	**(2 234 724)**	**-**	**(5 655 490)**	**873 823**	**(1 994 166)**	**-**	**(8 501)**	**(150 946)**	**(9 985 291)**
1. Dettes à court terme envers des sociétés du groupe et des sociétés associées	1 121 331	-	(1 870 967)	(83 069)	-	-	-	-	17 419	(2 234 724)	-	(5 070 687)	1 097 630	(1 994 166)	-	(8 501)	-	(9 025 734)
2. Dettes commerciales et autres dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(584 803)	(223 807)	-	-	-	(150 946)	(959 557)
a) Dettes à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	(584 803)	(223 807)	-	-	-	(150 946)	(959 557)
b) Créanciers divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	**1 363 294**	**463 907**	**(1 837 035)**	**(50 665)**	**840**	**845 761**	**57 840**	**48 279**	**57 794**	**(2 234 496)**	**6 351**	**(6 326 050)**	**877 155**	**(1 993 710)**	**2 587 045**	**(8 501)**	**(143 247)**	**(6 285 438)**

18.2) Transactions entre sociétés du groupe

Le montant des transactions réalisées au cours de la période close le 30 juin 2026 et comptabilisées dans le compte de résultat est détaillé ci-dessous, en euros :

Transactions réalisées	Prestations de services reçues	Ventes et prestations de services	Intérêts versés	Intérêts débiteurs	Dépréciation	Total
Acceso by ISPD, SLU	(3 592)	348 493	-	(23 766)	-	**321 135**
Acceso Colombia S.A.S.	-	38 522	-	-	-	**38 522**
Antevenio Argentina SRL	(3 881)	-	-	-	-	**(3 881)**
Antevenio Media, S.L.	(2 005)	21 391	-	(400)	-	**18 986**
Antevenio México SA de CV	-	25 251	-	-	-	**25 251**
B2 Marketplace Ecommerce Consulting, S.L	-	41 784	-	(23 765)	-	**18 019**
B2M Holding	-	-	174	-	-	**174**
B2Marketplace Italia Srl	-	410	-	-	-	**410**
Blue Digital Servicios de Marketing S.A	-	48 013	-	-	-	**48 013**
Dglnt SA de CV	-	190 732	-	-	-	**190 732**
Digilant Inc	-	986 394	-	(88 141)	-	**898 253**
Happyfication	-	1 314	-	-	-	**1 314**
ISPD Iberia, S.L.U	(104 203)	86 828	18 388	-	-	**1 013**
ISPD Italia Srl	(53 701)	46 290	-	-	(46 066)	**(53 477)**
Mamvo Performance S.L.	(33 473)	788	13 398	-	-	**(19 287)**
Rebold Italy SRL	-	-	-	-	-	**-**
Rebold Marketing S.L.U	(101)	125 462	-	(21 702)	-	**103 659**
Total du groupe	**(200 956)**	**1 961 672**	**31 960**	**(157 774)**	**(46 066)**	**1 588 836**

Le montant des transactions réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2025 et comptabilisées dans le compte de résultat est détaillé ci-dessous, en euros :

Transactions réalisées	Prestations de services reçues	Ventes et prestations de services	Intérêts versés	Intérêts débités	Autres opérations
ISPD Iberia, S.L.U	(442 394)	170 541	13 260	-	(4 488)
Acceso by ISPD, SLU	(21 165)	681 419	-	(46 101)	-
Acceso Colombia S.A.S.	-	103 813	-	-	-
Antevenio Media, S.L.	(250)	59 332	-	(1 728)	-
Antevenio México SA de CV	-	256 819	-	-	-
B2 Marketplace Ecommerce Consulting, S.L	(244)	85 289	-	(25 326)	-
B2M Holding	-	-	344	-	-
Blue Digital Servicios de Marketing S.A	-	63 530	-	-	-
Dglnt SA de CV	-	993 051	-	-	-
Digilant Inc	-	2 871 359	-	(192 961)	-
Happyfication	-	5 939	-	-	-
ISPD Italia Srl	-	142 647	5 297	-	-
Mamvo Performance S.L.	-	2 686	13 373	-	-
Responsable marketing chez Servicios de M. SL	(115 862)	(59 266)	-	-	-
Rebold Marketing S.L.U	(6 505)	262 422	-	(35 543)	-
	(586 419)	**5 639 580**	**32 274**	**(301 659)**	**(4 488)**

Au 30 juin 2026, le détail des soldes avec les parties liées est le suivant :

Société liée (30 juin 2026)	Solde débiteur	Solde créditeur
ISP Digital SLU	44 218	(5 278 448)
ISP	60 893	(2 416 243)
ISP (au titre de l'impôt sur les sociétés du groupe fiscal)		(129 741)
Tagsonomy SL	3 079 230	182 932
Shape Communication	3 335	
Total des entreprises du groupe	**3 187 676**	**(7 641 500)**

Au 31 décembre 2025, le détail des soldes avec les parties liées est le suivant :

Société liée (31 décembre 2025)	Solde débiteur	Solde créditeur
ISP Digital SLU	44 218	(5 233 636)
ISP	43 016	(1 478 553)
ISP (impôt sur les sociétés – groupe fiscal)	24 075	
Tagsonomy SL	2 512 916	194 995
Shape Communication	3 335	
Total des entreprises du groupe	**2 627 560**	**(6 517 193)**

18.3) Transactions avec des parties liées

Le détail des transactions avec des parties liées réalisées au cours des exercices 2025 et 2024 est le suivant :

- -Au 30 juin 2026, les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

Société liée (30 juin 2026)	ISP	ISP Digital SLU	Tagsonomy SL
Prestations fournies	14 775		8 195
Services reçus			(9 969)
Produits financiers			22 024
Charges financières	(17 690)	(44 813)	
Total	**(2 915)**	**(44 813)**	**20 250**

- Au cours de l'exercice 2025, les opérations avec des parties liées sont les suivantes :

Société liée (31 décembre 2025)	ISP	ISP Digital SLU	Tagsonomy SL
Ventes			
Achats			
Services fournis	35 150		110 027
Prestations reçues			(94 142)
Produits financiers			39 931
Charges financières	(9 966)	(90 358)	
Total	**25 184**	**(90 358)**	**55 815**

18.4) Soldes et transactions avec les administrateurs et les cadres supérieurs

Les montants perçus par le conseil d'administration et les cadres supérieurs sont détaillés ci-dessous ; aucun membre du conseil d'administration n'a perçu de rémunération au titre de son mandat d'administrateur :

	Haute direction		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Salaires et rémunérations	479 136	988 160	377 908
Total	**479 136**	**988 160**	**377 908**

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, il n'existe aucun engagement au titre de compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'organe d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à celui-ci.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes qui leur sont liées, au sens de l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont trouvés dans aucune situation de conflit d'intérêts, conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 19. AUTRES INFORMATIONS

L'effectif moyen est le suivant :

	30/06/2026			31/12/2025			30/6/2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Adresse	2,0	1,0	3,0	2,1	1,0	3,1	2,6	1,0	3,6
Administration	3,8	2,9	6,7	4,6	2,9	7,5	5,0	3,9	8,9
Commercial	-	1,0	1,0	1,2	1,4	2,6	1,0	1,7	2,7
Production	7,0	3,9	10,9	6,1	4,0	10,1	3,0	5,0	8,0
Marketing	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0
Techniciens	3,0	0,0	3,0	2,8	-	2,8	5,8	-	5,8
	16,8	**9,8**	**26,6**	**17,8**	**10,3**	**28,1**	**18,4**	**12,6**	**31,0**

Le nombre de membres du conseil d'administration et de salariés à la clôture des exercices, répartis par catégorie professionnelle, est le suivant :

	30/06/2026			31/12/2025			30/6/2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Adresse	2	1	3	3	1	4	3	1	4
Administration	3	3	6	4	3	7	5	4	9
Commercial	-	1	1	-	1	1	1	1	2
Production	7	3	10	7	4	11	3	5	8
Marketing	1	1	2	1	1	2	-	1	1
Entraîneurs	3	-	3	3	-	3	6	-	6
	16	**9**	**25**	**18**	**10**	**28**	**18**	**12**	**30**

Aux fins des dispositions de la deuxième disposition additionnelle de la loi n° 31/2014 du 3 décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, vous trouverez ci-dessous un

détail indiquant le délai moyen de paiement des fournisseurs, le taux des opérations payées, le taux des opérations en attente de paiement, le montant total des paiements effectués et le montant total des paiements en attente :

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
	Jours	**Jours**	**Jours**
Délai moyen de paiement des fournisseurs	35,6	45,41	43,14
Taux d'opérations payées	34,15	43,94	38,08
Taux des opérations en attente de paiement	38,58	53,6	72,5
	Montant (en euros)	**Montant (en euros)**	**Montant (en euros)**
Total des paiements effectués	1 463 519	3 672 777	2 199 106
Total des paiements en attente	711 991	658 758	379 313

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Montant des factures payées dans les délais légaux	1 356 056	3 311 162	2 034 177
Nombre de factures payées dans les délais légaux	644	1 325	735
Pourcentage du volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées (%)	93 %	90 %	93 %
Pourcentage du nombre de factures payées dans les délais légaux par rapport au nombre total de factures payées (%)	95 %	93 %	90 %

NOTE 20. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

ANTEVENIO FRANCE SASU :

Le 30 avril 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio France, avec effet au 30 avril 2024. À cette même date, Antevenio France a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique.

ANTEVENIO PUBLICITÉ SASU :

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique. Cette dissolution a entraîné une charge pour le groupe, comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique « Dépréciation et résultat sur cessions d'instruments financiers » pour un montant de 702 650 euros.

MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L. :

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a cédé 100 % des parts sociales

qu'elle détenait dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, susceptible d'être ajusté pour chaque migration réalisée. Cette cession de parts a généré une perte de 269 467 euros pour la société mère.

ACCESO BY ISPD S.L. (ANCIENNEMENT REBOLD COMMUNICATION S.L.)

En date du 17 décembre 2025, il a été décidé d'approuver la distribution d'un dividende en nature prélevé sur les réserves librement disponibles de la société Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), consistant en la remise à l'associée unique, ISPD Network, S.A., de la totalité des actions représentant cent pour cent (100 %) du capital social de la société DIGILANT, INC., société constituée conformément aux lois de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), dont ACCESO BY ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), S.L.U. est propriétaire en pleine propriété.

La juste valeur du dividende en nature, correspondant à la valeur de marché de la participation dans DIGILANT, INC., s'élève à 12 574 060,50 euros.

L'article 31 de la résolution du 5 mars 2019 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, qui précise les critères de présentation des instruments financiers et d'autres aspects comptables liés à la réglementation commerciale des sociétés de capitaux, stipule : « Toute répartition des réserves disponibles sera qualifiée d'opération de « distribution de bénéfices » et, par conséquent, donnera lieu à la comptabilisation d'un produit chez l'associé, à condition que, depuis la date d'acquisition, la société détenue ou toute société du groupe détenue par cette dernière ait généré des bénéfices d'un montant supérieur aux fonds propres distribués.

L'appréciation visant à déterminer si des bénéfices ont été générés par la société détenue s'effectuera en se fondant exclusivement sur les bénéfices comptabilisés dans le compte de résultat individuel depuis la date d'acquisition, sauf s'il est incontestable que la distribution imputée sur ces bénéfices doit être qualifiée de récupération de l'investissement du point de vue de l'entité qui perçoit le dividende. »

Conformément à cette réglementation, la partie comptabilisée en résultat via les réserves s'élève à 12 079 346,40 €, ce qui correspond aux bénéfices générés par la société DIGILANT, INC depuis son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ISPD, le reste – soit 494 714,10 € – étant comptabilisé comme une dépréciation de la participation.